



Peut on porter plainte contre moi

Par **Serexis 59**, le **26/06/2013** à **22:34**

Bonjour, alors voila je sors avec une jeune fille de 13 qui est très mature pour son âge et qui ne les fait pas du tout d'ailleurs, moi ayant 19 ans je veux savoir si sa mère pourrait réellement porter plainte contre moi alors que je n'ai aucune relation intime avec elle, c'est juste une histoire d'amour et en plus de cela je ne la vois que très rarement et j'ai bien lu les lois sur ce sujet qui disent que si il n'y avait pas de relation sexuelle ou soustraction à l'autorité parentale je ne risquerai rien mais je préfère m'en assurer. Merci de vos réponses.

Par **Lag0**, le **27/06/2013** à **08:08**

Bonjour,
Vous avez déjà posté cette question dans une autre discussion
http://www.experatoo.com/droit-penal/relation-entre-mineur-majeur_74946_2.htm#.UcvWqGf2Wvc
Merci de ne pas multiplier les posts pour la même question.